

Cycle des apprentissages fondamentaux

Nom, prénom :

Période		Synthèse, observations, date et signature de l'enseignant ou du conseil de cycle	
1ère année	1er trimestre		Signature du directeur Signature des parents et observations éventuelles
	2ème trimestre		Signature du directeur Signature des parents et observations éventuelles
	3ème trimestre		Signature du directeur Signature des parents et observations éventuelles
2ème année	1er trimestre		Signature du directeur Signature des parents et observations éventuelles
	2ème trimestre		Signature du directeur Signature des parents et observations éventuelles
	3ème trimestre		Signature du directeur Signature des parents et observations éventuelles

Période		Synthèse, observations, date et signature de l'enseignant ou du conseil de cycle	
3ème année (maintien au cycle 2)	1er trimestre		Signature du directeur Signature des parents et observations éventuelles
	2ème trimestre		Signature du directeur Signature des parents et observations éventuelles
	3ème trimestre		Signature du directeur Signature des parents et observations éventuelles

Résultats aux évaluations nationales CE1	Résultats de l'élève	Résultats de l'élève (si maintien au cycle 2)
Lire	/	/
Écrire	/	/
Vocabulaire	/	/
Grammaire	/	/
Orthographe	/	/
TOTAL FRANÇAIS	/	/
Nombres	/	/
Calculs	/	/
Géométrie	/	/
Mesures	/	/
Gestion de données numériques	/	/
TOTAL MATHÉMATIQUES	/	/

Article 5 du décret n° 90-788 du 6-9-1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires.

« Un livret scolaire est constitué pour chaque élève. Il comporte :

- les résultats des évaluations périodiques établies par l'enseignant ou les enseignants du cycle réunis en conseil des maîtres ;
- des indications précises sur les acquis de l'élève ;

- les propositions faites par les maîtres et le conseil de cycle sur la durée à effectuer par l'élève dans le cycle, les décisions de passage de cycle et, le cas échéant, la décision prise après recours de la famille conformément à l'article 4.

Il est régulièrement communiqué aux parents qui le signent.

Il sert d'instrument de liaison entre les maîtres ainsi qu'entre les maîtres et les parents.

Il suit l'élève en cas de changement d'école.»



Résultats aux évaluations nationales CE1

CE1	Résultats de l'élève
Lire	/
Écrire	/
Vocabulaire	/
Grammaire	/
Orthographe	/
TOTAL FRANÇAIS	/ 60
Nombres	/
Calculs	/
Géométrie	/
Mesures	/
Gestion de données numériques	/
TOTAL MATHÉMATIQUES	/ 40

Date : _____



Attestation de maîtrise des connaissances et compétences au cours élémentaire première année

PALIER 1 CE1

	Compétence validée
Maîtrise de la langue française	
Principaux éléments de mathématiques	
Compétences sociales et civiques	

Nom et signature de l'enseignant : _____

Annexe 3



ANNÉE SCOLAIRE 20..... - 20.....

ATTESTATION « APPRENDRE À PORTER SECOURS »

Circulaire n° 2006-085 du 24 mai 2006

L'attestation « APS » est délivrée en fonction des compétences acquises figurant dans le document de suivi (annexe n° 1 de la circulaire visée ci-dessus) à

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Département :

École :

Fait à :

Le :

Visa de la directrice ou du directeur d'école :

Cachet de l'école :



ANNÉE SCOLAIRE 20..... - 20.....

ATTESTATION DE PREMIÈRE ÉDUCATION À LA ROUTE

Circulaire n°2002-229 du 25 octobre 2002

L'attestation « APER » est délivrée en fonction des compétences acquises figurant dans la grille d'évaluation (annexée à la circulaire visée ci-dessus) à

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Département :

École :

Fait à :

Le :

Visa de la directrice ou du directeur d'école :

Cachet de l'école :